

l'après-guerre dans le Golfe. «Tout au long de la crise du Golfe, le Canada a été un membre actif de la Coalition multilatérale, a ajouté le Ministre. Le cessez-le-feu nous permet maintenant de tourner notre attention vers de nouvelles initiatives diplomatiques. Le secrétaire Baker et moi-même discuterons de la meilleure façon de promouvoir la paix et la sécurité dans la région maintenant que la guerre est terminée.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Pupitre de la crise du Golfe
Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 992-6346